

# Conseil Académique de la Vie Lycéenne

Mercredi 4 Décembre 2013- 14 h 30 À 16 h 30  
au lycée Charles de Gaulle 39 rue d'Hastings 14000 Caen tel. 02.31.50.14.40

## Membres présents

M. Thierry ARNOUX IA-IPR établissements et vie scolaire Rectorat de Caen  
Mme Anie BELLANCE Conseillère sociale du Recteur  
M. Marc BERGÉ Proviseur Vie Scolaire  
Mme Léone BESNARD Conseillère Régionale  
M. Michel BISSON Ligue de l'enseignement  
M. Thierry BOUCHER Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale  
M. Christian COSSEC représentant M. Jean LHUISSIER Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Manche  
M. Daniel DELAPORTE IA-IPR établissements et vie scolaire Rectorat de Caen  
Mme Hélène GEDEON DE3 Rectorat de Caen  
Mme Ghislaine GOULET Parent d'élèves FCPE  
Mme Agnès LECUY représentant M. Jean-Charles HUCHET Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Calvados  
M. Francis LEMIERE DE3 Rectorat de Caen  
Mme Estelle MARIE CPE Lycée Napoléon L'AIGLE  
Mme Delphine PLARD CPE Lycée Albert Sorel HONFLEUR  
M. Christophe PROCHASSON Recteur  
M. SHAHRIAR-SOROOSH Parent d'élèves P.E.E.P.  
M. Patrick VAUTIER directeur de cabinet du recteur

## TITULAIRES

Mme Océane BONNET LGT Les Adaines LA FERTÉ MACÉ  
Mme Mylène GUEREIRO LP Sauxmarais TOURLAVILLE  
M. Dick LEJUEZ LP Claude Lehec SAINT HILAIRE DU HARCOUET  
M. Dylan PETIT LP Arcisse de Caumont BAYEUX  
Mme Noémie RANNOU LPO Louis Liard FALAISE  
Mme Pénélope SERRES Lycée Albert Sorel HONFLEUR  
M. Arthur VIETTE Lycée Marie Curie VIRE

## SUPPLEANTS 1

M. Corentin BAIL LGT Salvador Allende HEROUVILLE SAINT CLAIR  
Mme Chloé DESMOULIN LPO Albert Sorel HONFLEUR  
M. Gweltaz JOUBIN LGT Pierre & Marie Curie SAINT-LO  
M. Thibault MARIE LP Claude Lehec SAINT HILAIRE DU HARCOUET  
Mme Célia PENNERAS LGT Marie Curie VIRE  
Mme Axelle TINTIGNAC LGT Alain ALENCON

## Membres excusés

M. Anthony BELLOCHE CPE LPO PS de Laplace CAEN 14  
M. Charles BOULLAND Enseignant Collège Hastings Caen  
Mme Corinne FERET Conseillère Régionale  
Mme Marie-Jeanne GOBERT Conseillère Régionale  
M. François LACAN Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Orne  
M. Laurent MACREL Proviseur Lycée Charles De Gaulle CAEN  
M. Mickael MARIE Conseiller Régional  
M. Directeur du Service de l'éducation Conseil Régional de Basse Normandie  
M. Paul Aoustin Lycée Salvador Allende HEROUVILLE SAINT CLAIR  
Mme Mylène AUVRAY EREA Yvonne Guégan HEROUVILLE SAINT CLAIR  
Mme Osanne BILLAND LG Alain Chartier BAYEUX  
M. Dylan BOURGAULT LGT Napoléon L'AIGLE  
Mme Christelle CHATEL EREA Yvonne Guégan HEROUVILLE SAINT CLAIR  
M. Justin COSNARD LGT Marie Curie VIRE  
M. Adrien DEBART LGT Jean Guéhenno FLERS  
M. Clément DEUNETTE LP Guibray FALAISE  
Mme Cindy DUPRÉ LP Guibray FALAISE  
M Florian GARDES LGT Jean-François Millet CHERBOURG  
M. Damien GRILLAT LP Sauxmarais TOURLAVILLE  
Mme Aurore HERVIEUX LP les Sapins COUTANCES  
M. Axel JULIEN LPO Robert de Mortain MORTAIN  
Mme Anaïs LECOMTE LP Arcisse de Caumont BAYEUX  
M. Yoachim LUCE Lycée Robert De Mortain MORTAIN  
M. Paul MARIE LG Alain Chartier BAYEUX  
M Jovan MARTRAIRE LGT Malherbe CAEN  
Mme Laura MONTEIRO LP Jean Jooris DIVES SUR MER  
M. Clément PIEDAGNEL LGT Pierre et Marie Curie SAINT-LO  
Mme Elise POUSSARD LP les Sapins COUTANCES  
Mme Ophélie RAGOT LP Napoléon L'AIGLE  
Mme Anaïs SAILLY LP Jean Jooris DIVES SUR MER  
Mme Tiffany TRÉVISE EREA Yvonne Guégan HEROUVILLE SAINT CLAIR  
Mme Marine VIBOUD Lycée Alain ALENCON

Monsieur le Recteur ouvre la séance du premier CAVL de l'année scolaire 2013 2014. Il remercie les élèves pour leur participation à ce CAVL et pour leur engagement dans la vie scolaire, la vie lycéenne. Il précise qu'il est « nouveau » dans la fonction de recteur depuis le 24 juillet dernier, il succède à Ali SAÏB parti comme recteur dans l'académie d'Aix Marseille. Il participe donc à son premier CAVL.

M. Marc BERGÉ Proviseur Vie Scolaire présente le CAVL composé d'élus lycéens dans leur deuxième année de mandat, de représentants de l'éducation nationale, de la Région de parents d'élèves et du monde associatif et périscolaire et rappelle l'ordre du jour

- Bilan des semaines de l'engagement et des élections CVL
- Consultation pour un acte II de la vie lycéenne
- Agir pour un climat scolaire serein
- Questions diverses des lycéens.

### **Bilan des semaines de l'engagement et des élections CVL**

Monsieur le Recteur explique que la formation des citoyens, apprendre aux élèves à vivre ensemble, leur faire prendre conscience qu'ils appartiennent à la société fait partie des missions de l'école.

M. Corentin BAIL LGT Salvador Allende HEROUVILLE SAINT CLAIR présente le bilan des semaines de l'engagement et des élections CVL : hétérogène, lorsque les professeurs principaux ont présenté ces élections il y a eu en général un bon taux de participation surtout dans les lycées d'enseignement général, pour les lycées professionnels, certains élèves étaient déjà en stages en entreprise lors des élections.

Mme Hélène GEDEON DE3 Rectorat de Caen rappelle que le taux de participation se maintient (45 % en 2013), que la majorité des lycées 89% ont un CVL complet.

Mme Ghislaine GOULET Parent d'élèves FCPE demande si les CVL sont informés de la tenue du CAVL. M. Marc BERGÉ explique que tous les lycées sont informés des dates de CAVL et en reçoivent le compte rendu par mail, il reste quelques problèmes de communication plus particulièrement en zone rurale les lycéens peuvent avoir des difficultés pour se rencontrer faute de possibilités de transports ils communiquent alors par mail.

Pour M. Arthur VIETTE Lycée Marie Curie VIRE, certains candidats au CAVL, déçus de ne pas avoir été élus se désintéressent complètement du CAVL et de la vie lycéenne en général. Monsieur le Recteur propose la piste de l'utilisation de l'espace numérique de travail pour remédier au souci de communication. M. Marc BERGÉ rappelle que les lycéens parlent au nom de tous les lycées de leur circonscription.

Monsieur le Recteur demande aux élèves présents leur motivation pour voter au CVL.

Mme Noémie RANNOU LPO Louis Liard FALAISE explique que la connaissance des candidats joue un rôle non négligeable, on vote plus facilement pour quelqu'un qu'on connaît. Pour Mme Célia PENNERAS LGT Marie Curie VIRE une bonne communication autour des élections mobilise les élèves et les incite à aller voter. M. Patrick VAUTIER directeur de cabinet du recteur souligne le rôle des Conseillers Principaux d'Éducation dans ce domaine.

Mme Delphine PLARD CPE Lycée Albert Sorel HONFLEUR se demande comment faire voter les lycéens : Les informer du jour et lieu du scrutin en les laissant choisir d'aller voter ou non ou les conduire classe par classe au bureau de vote.

Mme Mylène GUEREIRO LP Sauxmarais TOURLAVILLE relate le mode d'élection dans son LP : les classes sont allées voter par tranche horaire, au dépouillement on a noté beaucoup de votes blancs. Une hypothèse est avancée qui pose le problème des discriminations : un candidat était handicapé et certains élèves n'auraient pas voulu voter pour lui.

Pour Mme Célia PENNERAS, faire une profession de foi pour se présenter se faire connaître et présenter ses idées est indispensable, par contre rendre le vote « obligatoire » risque d'avoir l'effet inverse face à « des ados rebelles », elle souligne l'importance de la présentation des instances lycéennes par les CPE et les lycéens y participant déjà.

M. Arthur VIETTE regrette que trop souvent il y ait une seule liste de candidats donc pas d'enjeu et en conséquence peu de votants au vu du contexte. Cette année dans son lycée il y avait plusieurs listes en concurrence donc un enjeu réel et plus de votants pour les départager.

M. Gweltaz JOUBIN LGT Pierre & Marie Curie SAINT-LO explique que des élus CVL sont passés dans toutes les classes de seconde pour présenter la vie lycéenne aux nouveaux lycéens.

Corentin BAIL suppléant de Paul Aoustin LGT Salvador Allende HEROUVILLE SAINT CLAIR explique que les élus lycéens se sont présentés aux secondes dès la rentrée pour les informer sur la vie lycéenne et les échéances à venir.

M. Thierry ARNOUX IA-IPR établissements et vie scolaire Rectorat de Caen demande quelle influence sur la participation aux élections CVL a eu cette présentation.

M. Marc BERGÉ rappelle que pour la première fois se sont déroulées « les semaines de l'engagement lycéen » du 30 septembre au 18 octobre à l'initiative du DNVL pour sensibiliser davantage et mieux, la communauté éducative à la démocratie lycéenne – les CPE et proviseurs sont informés les professeurs beaucoup moins.

Il relate l'expérience du lycée de Gaulle : Le CVL a décidé de communiquer davantage sur son rôle, ses attributions et ses actions afin d'améliorer le taux de participation des élèves (moins de 10% de votants en 2012-2013) aux élections du CVL et d'accroître ainsi la représentativité de ses élus. La synthèse de chaque CVL est lue au début de chaque conseil d'administration par le vice-président, membre de droit du CA. Les élus CVL sont présents lors de l'opération « portes ouvertes » du lycée pour faire connaître le CVL aux futurs élèves. Un dépliant de présentation du CVL a été réalisé : il est remis à tous les élèves lors de l'inscription au lycée. Le CVL est présenté dans chaque classe lors de la rentrée puis aux délégués de classe lors d'une conférence des délégués. Les enseignants sont sensibilisés lors de la pré-rentrée. Une semaine citoyenne permet une campagne de sensibilisation par affichage. Un temps de cours est banalisé dans chaque classe pour permettre à tous les élèves de voter : les élus CVL sont présents dans le bureau de vote pour expliquer encore le rôle du CVL. Le taux de participation à cette élection est cette année de 89,8 % pour l'établissement.

Monsieur le Recteur souligne qu'il y a une marge de progression en matière de participation aux élections lycéennes, il fixe pour objectif un taux de participation minimum de 50 % pour tous les lycées.

### **Consultation pour un acte II de la vie lycéenne**

M. Marc BERGÉ explique que les élus CAVL ont commencé à travailler sur la consultation nationale pour un acte II de la vie lycéenne pour la rendre le plus efficace possible au sein de l'académie. Trois lycéens, un par département, se sont proposés pour assurer des synthèses départementales : M. Arthur VIETTE Lycée Marie Curie VIRE pour le Calvados, Mme Mylène GUEREIRO LP Sauxmarais TOURLAVILLE pour la Manche et Mme Axelle TINTIGNAC LGT Alain ALENCON pour l'Orne. Les questions et les thématiques (Faire vivre la démocratie lycéenne, favoriser le bien être au lycée, Promouvoir l'engagement lycéen, Donner sens à la laïcité) ont été transmises aux CVL (fiche méthode + synthèse) l'intercvl à l'échelle de chaque département en débatta le 15 janvier avec des représentants de chaque lycée de chaque CVL. Les 3 intercvl seront portés par les CPE animant le CAVL, les IA IPR EVS et le PVS les proviseurs des lycées accueillant ces réunions (Laplace Caen, Curie Saint-Lô et Mézeray Argentan). Au vu des délais, extrêmement courts, la contribution de l'académie de Caen sera une somme des 3 intercvl et non une synthèse.

M. Arthur VIETTE Lycée Marie Curie VIRE explique que tous les thèmes de la consultation concernent directement les élèves qu'il y a matière à débattre. Pour Monsieur le Recteur cette consultation doit contribuer à une école bienveillante.

M. Michel BISSON Ligue de l'enseignement et M. Thierry BOUCHER Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale au nom des associations partenaires de l'école signalent qu'ils sont partie prenante dans cette consultation au niveau national et peuvent y contribuer au niveau local.

## **Agir pour un climat scolaire serein**

### Transports

Mme Chloé DESMOULIN LPO Albert Sorel HONFLEUR explique que certains lycéens rencontrent des problèmes de transport en particulier pour les formations à recrutement académique, ou pour des options « rares » : Quand on est scolarisé dans son lycée de secteur tout va bien, horaires et fréquences des transports sont satisfaisants. Dans le cas contraire cela peut devenir complexe, long et couteux plus particulièrement s'il y a un changement de département. Monsieur le Recteur précise que le transport scolaire est une mission des conseils généraux mais il se propose de faire suivre la demande. Mme Léone BESNARD Conseillère Régionale rappelle que le souci de transport a déjà été soulevé l'an passé, qu'elle a pris contact avec le conseil général pour exposer les difficultés rencontrées par les lycéens. M. Thierry ARNOUX IA-IPR établissements et vie scolaire Rectorat de Caen indique que l'internat peut solutionner des temps de transport quotidien trop longs au vu de la complexité des trajets. Mme Delphine PLARD CPE Lycée Albert Sorel HONFLEUR précise que les élèves rencontrent aussi un problème de coût, le tarif scolaire n'est accordé que dans le département de résidence. Pour M. Arthur VIETTE ce problème de surcoût ne devrait pas exister car la mobilité est imposée par la répartition des formations faite au niveau régional.

M. Dick LEJUEZ et M. Thibault MARIE LP Claude Lehec SAINT HILAIRE DU HARCOUET expliquent que certains élèves de leur lycée sont contraints de regagner l'internat dès le dimanche soir faute de transports possibles le lundi matin.

### Non respect du travail du personnel d'entretien des locaux

Les lycéens regrettent qu'un certain nombre de lycéens ne respectent le travail du personnel d'entretien des locaux, ces lycéens pourraient être punis et aider les agents d'entretien dans leur travail pour « réparer les bêtises » qu'ils ont faites. Monsieur le Recteur a constaté au fil de ses visites en établissement que les lycées étaient très bien entretenus, il suggère aux lycéens de sensibiliser cette minorité pour remédier au problème. Pour M. Thierry BOUCHER Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale ce genre de problème est à traiter en CVL.

M. Arthur VIETTE explique que les agents d'entretien de son lycée ont fait de l'information sur le tri sélectif le traitement des déchets : ils sont connus / reconnus pour leur action dans ce domaine leur travail a été valorisé il est mieux respecté.

Mme Léone BESNARD rappelle que ces agents d'entretien sont des personnels gérés par le conseil régional, qu'ils sont sensibles à ce respect de leur travail. M. Thierry ARNOUX propose d'en faire un thème du travail du CESC, d'y travailler au sein des CVL. Pour M. Patrick VAUTIER directeur de cabinet du recteur l'action des CESC des CVL des CPE devrait permettre de d'améliorer la situation au sein des lycées concernés.

### Remplacement

Les lycéens regrettent que les enseignants absents « longtemps » ne soient pas ou peu remplacés. Monsieur le Recteur indique que tout est mis en œuvre pour y pallier : mais on ne met pas n'importe qui devant des élèves et beaucoup de jeunes futurs professeurs sont recrutés mais en formation, donc pas disponibles pour assurer des remplacements. Certaines disciplines sont connues pour être déficitaires (maths lettres classiques...)

### Classes surchargées

La surcharge des classes n'est pas une généralité comme l'indique la moyenne académique d'élève par classe, de plus sur une partie de l'emploi du temps, par les biais des options, les classes sont dédoublées. Mme Ghislaine GOULET Parent d'élèves FCPE trouve cependant que les élèves sont souvent très/trop nombreux en classe de seconde.

### Campagne « non au harcèlement »

La campagne Agir contre le harcèlement à l'école a été lancée, le 26 novembre dernier, un plan de prévention globale de lutte contre le harcèlement est mis en place dans chaque établissement scolaire.

Mme Anie BELLANCE Conseillère sociale du Recteur et M. Marc BERGÉ Proviseur Vie Scolaire sont les référents harcèlement pour l'académie de Caen. Le numéro vert national de signalement des faits de harcèlement est le 0808 807 010

Deux personnalités, Chimène Badi et Christophe Lemaître, ont accepté de témoigner dans un clip grand public, diffusé sur les chaînes du groupe France Télévision.

Le site agircontreleharcelementalecole.gouv.fr a été refondu et enrichi de nouvelles ressources, pour renforcer l'accompagnement des professionnels de l'éducation mais aussi les élèves et les parents.

Pour rendre les élèves acteurs de la prévention, le ministère de l'éducation nationale a lancé, dès septembre 2013, un prix "Mobilisons-nous contre le harcèlement" ouvert aux jeunes de 8 à 18 ans et aux structures péri et extrascolaires. Pour tout renseignement, une page dédiée à ce prix est consultable sur le site eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid72752/prix-mobilisons-nous-contre-harcelement.html>.

Les référents harcèlement proposent des actions de sensibilisation et de formation.

Chaque acteur a un rôle à jouer pour prévenir le harcèlement, du repérage à la prise en charge. Des fiches-conseils et un protocole de traitement des situations de harcèlement sont à disposition dans la rubrique « Que faire, qui contacter : N° d'appel, fiches conseils » <http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/que-faire-qui-contacter/>

Dans les situations de harcèlement 3 types d'acteurs doivent être pris en charge : harcelés, harceleurs, et témoins.

M. Daniel DELAPORTE IA-IPR établissements et vie scolaire Rectorat de Caen signale que dans le cadre des actions menées pour un climat scolaire serein, les clips consacrés au harcèlement (précédente campagne datant de 2012) sont souvent utilisés par les CPE.

Une élève évoque le drame récent d'une collégienne de l'académie ayant mis fin à ses jours à son domicile et le lien possible avec un harcèlement scolaire. Monsieur le recteur fait part de la sidération qui a frappé l'ensemble de la communauté scolaire. Une enquête est en cours dont on ne peut anticiper les conclusions.

### **Questions diverses**

Des lycéens travaillant sur des ateliers scientifiques dans deux lycées différents ont découvert un peu par hasard qu'ils avaient choisi le même thème. Pourrait-on créer une plateforme d'échange pour partager des expériences, initier une tradition de concertation via l'espace numérique de travail ? Monsieur le Recteur y est favorable. La demande sera relayée au Délégué Académique au Numérique, en charge du développement de l'ENT.

Marc BERGÉ explique que beaucoup d'élus lycéens sont en classe terminale et renseignent des dossiers de poursuite d'étude sélectives. Une attestation valorisant leur engagement dans la démocratie lycéenne serait un plus pour leurs candidatures. Monsieur le Recteur en accepte le principe.

Les prochains CAVL sont prévus les **26 mars 2014 et 21 mai 2014** sous réserve de modification en fonction de l'agenda de Monsieur le Recteur.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Recteur clos la séance à 16 heures 30.